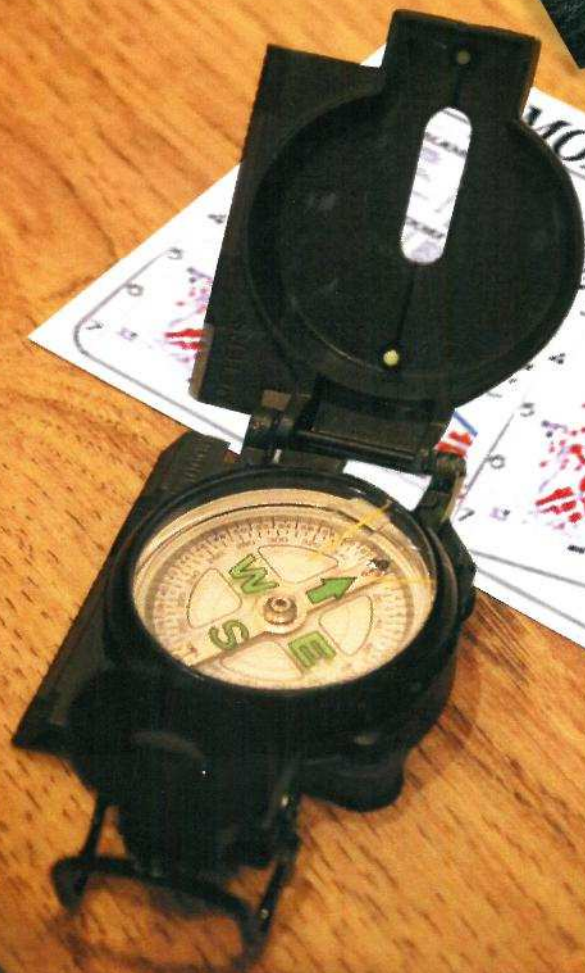


L' E C H O

OBERMODERN-ZUTZENDORF

N° 16 Janvier 2017



Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Une nouvelle année s'annonce pleine de promesses mais aussi d'incertitudes. Notre commune est aujourd'hui de plus en plus dépendante des choix d'une politique nationale avec des conséquences sur notre vie municipale. Les décisions tombées d'en haut impactent sur le terrain et perturbent nos initiatives déployées au service de la commune.

Les marges de manœuvre entre les budgets de fonctionnement et d'investissement sont de plus en plus étroites. La gestion « en bon père de famille », soucieuse de ménager l'impôt et la dette par habitant, est de plus en plus compliquée, particulièrement lorsqu'on a à cœur de faciliter le « mieux vivre » au quotidien. L'impression qui reste est que cette rigueur et cette austérité dont on nous vante les mérites, nous tirent plutôt vers le bas.

Une autre décision, découlant de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), est la fusion de la Communauté de Communes du Pays de Hanau avec celle de La Petite Pierre. Ce mariage « forcé » sera effectif le 1^{er} janvier 2017. En tant que vice-président de l'actuelle structure, je souhaite que cette union s'avère profitable à toutes les parties et qu'elle permette la pérennité du bien-être des habitants et l'amélioration de leur cadre de vie.

La bonne nouvelle pour l'année 2017 est l'agrandissement du parking de la gare qui a enfin été acté après maintes réunions et négociations. Ce projet porté par la région Alsace (actuellement région Grand Est) et la Communauté de Communes du Pays de Hanau sera opérationnel à la fin du printemps. La centaine de places supplémentaires devrait ainsi libérer les rues adjacentes du stationnement gênant et permettre aux 400 usagers quotidiens du réseau SNCF de mieux se garer.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre commune d'Obermodern-Zutzendorf et les invite à consulter notre site internet pour pouvoir disposer des renseignements sur la vie de nos deux villages. Je les incite aussi à venir s'inscrire à la mairie afin de nous permettre de faire plus amplement connaissance.

Comme chaque année, je tiens à remercier, encourager et surtout féliciter tous les bénévoles au sein de nos associations pour leur dévouement et leur disponibilité.

C'est à l'ensemble de la population, par-delà les âges, les métiers, les sensibilités et les difficultés que je souhaite adresser au nom du conseil municipal, mes vœux les plus respectueux et les plus sincères pour une bonne et heureuse année 2017.

Le Maire



Helmut STEGNER

Le mot du Maire Délégué

Citoyennes, citoyens, chers amis,

A l'aube des présidentielles, bien des questions restent ouvertes et leurs résolutions sont fastidieuses et incertaines.

2016 aura été une année pleine de rebondissements, en plus une année bissextile. On dit que rien ne marche comme on le souhaite dans une année bissextile. La superstition populaire est bien ancrée et on aurait tendance à lui donner raison.

Toutefois le train politique et les réformes poursuivent leur chemin et 2017 verra de nouvelles têtes se dessiner au premier plan du paysage politique français.

L'espoir d'un gouvernement plus compétent et plus responsable nourrit nos pensées. Mais la réforme n'est que devant nous.

Sur le plan local aussi les réformes se poursuivent. Le regroupement territorial et l'aménagement du paysage local seront encore plus restrictifs, sous le contrôle du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires) nouveau schéma issu de l'évolution de la loi NOTRe.

La fusion des Comcom de la Petite-Pierre et du Pays de Hanau sera effective au 1^{er} janvier.

Bien des consensus ont été nécessaires pour arriver à ces fins, toutes ces réformes ne sont possibles que si tous les acteurs se concertent et débattent dans l'intérêt de la communauté future.

Les dépenses de l'Etat seront encore plus drastiques et la DGF accordée aux communes encore une fois amputée ce qui ne facilitera pas les investissements.

Nous sommes tous impliqués de près ou de loin dans les décisions qui seront prises au plus haut niveau, nous avons le droit de le faire savoir, mais surtout un droit suprême, celui de voter et nous voterons le chef de notre nation en 2017.

Prenez vos responsabilités et n'omettez pas d'aller vous exprimer le moment venu, mais ne tombez pas dans le despotisme et les excès, car cela ne résout rien et notre démocratie en souffrirait.

Je remercie tous les acteurs et toutes les associations de nos villages qui oeuvrent pour rendre plus agréables et plus attrayants nos villages et notre bon vivre ensemble.

Merci à tous ceux qui fédèrent et construisent notre avenir et notre bien-être communal, à tous les élus qui s'investissent chaque jour pour faire avancer notre commune et à vous tous pour votre confiance.

Je souhaite une année 2017 constructive, agréable et évolutive où chacun se sent responsable et fasse preuve de discipline.

Tous mes vœux de santé, de bonheur, de prospérité et passez d'agréables fêtes dans la joie et l'espérance.

Le Maire délégué,



Thierry SCHINI

Sommaire

EDITO

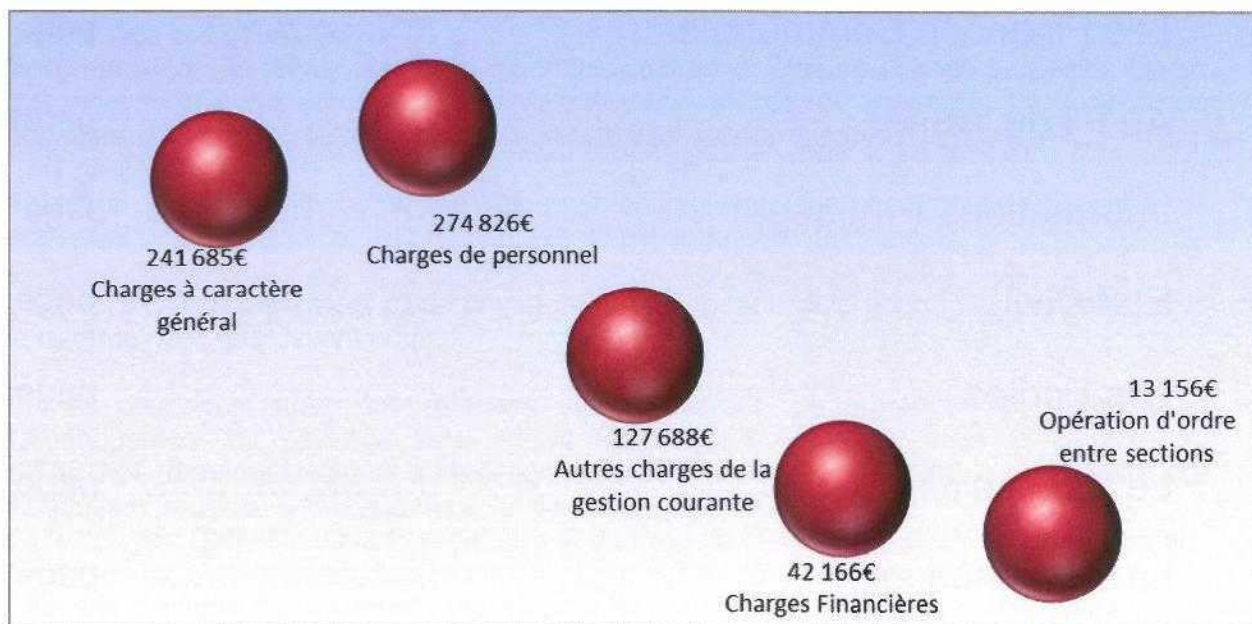
Le mot du Maire	page 3
Le mot du Maire Délégué	page 4
Les Finances Communales	page 6
Au Fil du Temps	page 7
Informations Pratiques	page 8
Etat Civil	page 9
Les Ecoles	page 10
Le Périscolaire	page 13
La Bibliothèque	page 14
L'ELAV	page 15
Le PLUi	page 16
Fusion des Communautés de Communes	page 17
La Chasse Piégeage	page 18
KOMETRIB	page 19
Ping-Pong	page 20
Détente	page 21
Les Associations	page 22
Calendrier des Manifestations 2017	page 23

Directeur de la Publication	: Helmut STEGNER
Comité de Rédaction	: BUB Henri – BURCKEL Damien – DENNI Tania – LEMOINE SCHLECHT Georges – WICK Michel – BALTZER Jean-Jacques – BERGMANN Philippe – FILLIAU Eifriede – SCHINI Thierry
Photos et Distribution	: Mairie d'Obermodern-Zutzendorf
Imprimeur	: Imprimerie VEIT – Bouxwiller

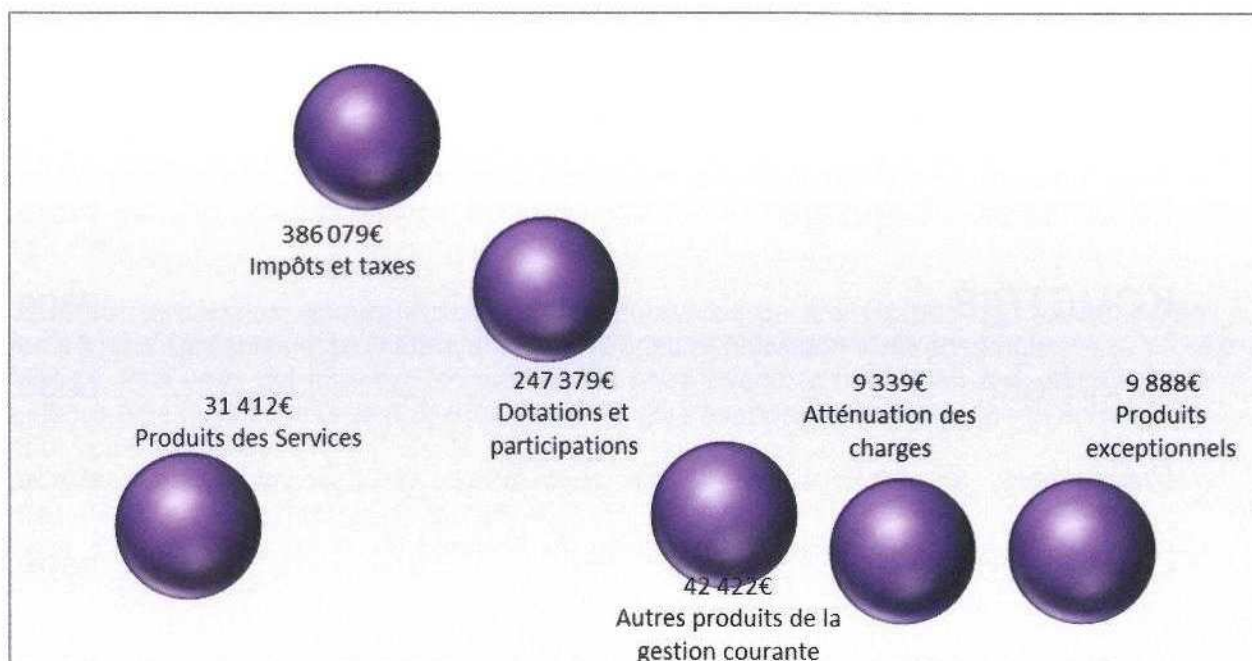
Les Finances Communales

Réalisations du 1^{er} janvier au 1^{er} décembre 2016

FONCTIONNEMENT – Dépenses 699 521€



FONCTIONNEMENT – Recettes 726 519€



INVESTISSEMENT

Recettes réelles d'investissement :	29 500
Dépenses réelles d'investissement :	67 600
Encours des prêts :	1 620 000

Au fil du Temps



La circulation dans les lotissements (Tilleuls, Obermuehle, domaine du Moulin, Vignes et Vergers) a été limitée à 30km/h afin de préserver la sécurité des piétons.

Les places de stationnement ont été réglementées dans la rue de Paffenhoffen et dans une partie de la rue Hanau Lichtenberg



Un arrêt réglementé sous forme de dépose minute a été mis en place devant l'école à Zutzendorf

La 2ème tranche du lotissement est engagée, les travaux sont confiés à un lotisseur et commencent en début d'année.



L'agrandissement du parking gare, côté « est » en prolongation de l'existant est acté, 100 places supplémentaires seront créées dès l'été 2017.

Deux nouveaux « Toilekan » ont été installés : rue de Kirwiller et rue d'Obermodern.



Informations pratiques



LA FIBRE OPTIQUE BIENTÔT A OBERMODERN-ZUTZENDORF

La Communauté de Communes du Pays de Hanau a récemment pris la compétence de l'aménagement numérique sur le territoire et a chargé la société Rosace de la conception, la construction, l'exploitation et de la commercialisation d'un réseau Très Haut Débit en Alsace, indispensable à l'attractivité et la compétitivité du territoire. Un accès internet est considéré à «Très Haut Débit (THD)» à partir d'un débit minimum de **30 mégabits par seconde**.

Un réseau THD permet d'envoyer et de recevoir un grand volume de données (plans, vidéos, photos, etc.) dans un délai réduit.

Pour l'avancement du projet vous pourrez donc apercevoir, courant du mois de décembre et début d'année 2017, des techniciens procéder aux relevés, par prise de photos, des branchements téléphoniques desservant les habitations de la commune.

SPA de SAVERNE



La commune d'Obermodern-Zutzendorf a signé une convention avec la SPA de SAVERNE.

Toute une équipe dévouée est aux petits soins pour les pensionnaires du refuge en attendant qu'ils retrouvent une famille pour les aimer.

La SPA pourra recueillir les chiens et chats abandonnés sur le ban communal.



SAUJ – SERVICE D'ACCUEIL UNIQUE DU JUSTICIABLE

Une justice plus accessible, une justice plus simple, une justice plus protectrice (conflits familiaux, conflits de voisinage, conflits professionnels)... Des démarches simplifiées pour vous informer sur vos droits.

Vous trouverez un **SAUJ** à compter du 2 janvier 2017:

- au Palais de Justice de Saverne 7 rue du Tribunal 67700 SAVERNE – 03.88.71.61.51
- au Tribunal d'Instance de Molsheim 3 rue Kellermann 67120 MOLSHEIM – 03.88.49.72.49



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...) De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement. Ils ne seront, toutefois, pas prioritaires pour participer à la JDC.

La démarche à suivre est très simple: il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Plus d'informations sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile „Ma JDC“ téléchargeable gratuitement sur smartphone

Etat Civil

Naissances 2016

OBERMODERN

MOUCHOT Gaël	23 janvier
MATHEVOT Charlotte	26 janvier
HASSENFRATZ Louise	16 février
BELLO' Yoan	22 février
TRILLAUD Elsa	2 mars
BESLE FREY Emy	31 mars
WOERTH Méline	4 avril
FLICK Louis	14 avril
REANT Clément	23 avril
COSTA Léon	27 avril
DERNELLE RUSCH Augustin	28 avril
LOUVEL Emeric	30 avril
CLADY Kiara	22 mai
GOELLER Sophie	24 mai
BONATO Clara	3 juin
SCHMITT Gabin	25 juillet
LE BOUVIER Eliott	9 août
CHAKOUR Iyad	13 août
ERNENWEIN MADEN Lara	29 août
STOLL Anthony	7 septembre
FOURNEL Lucas	13 septembre

ZUTZENDORF

SCHINI Jules	23 janvier
GUGUMUS WEIBEL Thyméo	16 mars
KIEFFER Jana	9 mai
WINLING Axel	24 juin

ERRATUM 2015

Naissance OBERMODERN
PETER Nicolas 8 septembre

Naissance ZUTZENDORF
GASSER Claire 7 mai



Mariages 2016



OBERMODERN

OUBAD Hakim et SCHWEYER Nadia
DIETRICH Michel et SCHALBER Véronique
SIMON Arnaud et BALTHAZARD Laurence
VICCI David et BERTRAND Fabienne
ZORN Samuel et DANTAS FERREIRA Rosana

ZUTZENDORF

26 février
7 mai
3 septembre
10 septembre
29 décembre 2015
PETRY Denis et WILDERMUTH Danielle 4 juin

Décès 2016

OBERMODERN

BUCHI Bernard (69 ans) 20 janvier à Strasbourg
LEONHART Pierre (81 ans) 22 avril à Ingwiller
MUTHS veuve SCHWEYER Anne (96 ans) 20 juin à Bouxwiller
ZORN Ernest (59 ans) 13 septembre à Obermodern
MEHL Marlène (69 ans) 27 septembre à Saverne
GALL Roger (82 ans) 8 octobre à Obermodern
JULLY Georges (96 ans) 11 novembre à Saverne
HOFFMANN veuve SCHMITT Anne (95 ans) 23 décembre à Haguenu



ZUTZENDORF

PFENNIG Jean Jacques (85 ans) 2 février à Saverne
WITT veuve EBER Gerda (91 ans) 8 avril à Zutzendorf
CONRAD Georges (71 ans) 18 septembre à Haguenu
THULL veuve BRAUN Wilhelmine (97 ans) 16 octobre à Ingwiller
STOLTZ veuve VEIT Frida (89 ans) 29 décembre à Ingwiller

Les Ecoles

PLUIE ET BEAU TEMPS DANS LA MAÏSTUB

L'année scolaire 2015/2016 a été marquée par un grand projet culturel et artistique commun aux 3 écoles.



Au cours du 1^{er} trimestre, tous les élèves de nos écoles ont rencontré des personnes venues témoigner des pratiques culturelles d'antan. Elles sont venues raconter aux élèves leur enfance, les modes de vie, les costumes, la vie à la ferme, l'importance de la gare à Obermodern en 1920... Merci à tous les intervenants.

Ces différentes interventions ont débouché sur l'organisation de 3 veillées au mois de janvier.

Ce fut l'occasion de mettre en place divers ateliers d'antan : jeux de cartes, vannerie, jeux de société, tricot, école d'autrefois, lecture d'histoires, exposition de vieux objets...

Ces soirées ont permis la rencontre entre habitants, entre générations dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



Les Ecoles

LE SPECTACLE SE PREPARE

Tout au long du deuxième trimestre les cours de musique et de théâtre se sont succédés. Patrick ZOLT et Hervé KIEFFER sont intervenus auprès des élèves de chaque classe.

Ainsi tous les élèves de l'école maternelle ont bénéficié d'une heure d'éveil musical par semaine.

Les élèves des écoles élémentaires ont quant à eux suivi des cours de pratique théâtrale toutes les semaines et de pratique musicale tous les quinze jours.



A partir du mois de mai, à l'approche du spectacle, nos petits chanteurs s'approprient les paroles, les rythmes et les différentes compositions musicales.



De même les petits acteurs s'imprègnent de leur futur rôle. Ils apprennent à dire leur texte, à jouer leur personnage, à se mettre en scène ensemble.

Grâce aux interventions des deux artistes, les enfants ont pu découvrir des postures, des intentions de jeu, des façons de se déplacer sur scène et de placer leurs voix.

Que de sens pour nos apprentissages !

Lors de ces répétitions, nous ont également rejoints une classe de 6è du collège du Bastberg ainsi qu'un groupe de parents d'élèves et d'habitants du village.

Les Ecoles

PLACE AU SPECTACLE !



Le spectacle « Pluie et beau temps dans la maïstub » est une création originale dont les textes, paroles et musiques ont été écrits par Patrice et Hervé.

Il a été joué du 15 au 19 juin 2016 et a rassemblé 1 550 spectateurs lors de 5 représentations.

De l'avis de tous, les élèves ont su se surpasser pour donner le meilleur d'eux-mêmes, et ainsi réinvestir le travail de l'année scolaire en un spectacle de grande qualité.

Un grand merci à tous les parents qui ont donné de leur temps, de leur énergie, de leur savoir-faire pour que cette aventure soit un réel succès.

Et que de moments de convivialité !

Un grand merci à notre commune d'Obermodern-Zutzendorf pour sa confiance, son aide sans faille ainsi que pour son soutien financier.

Merci également à la Communauté des Communes du Pays de Hanau pour sa subvention.

Et que vive longtemps l'esprit de la Maïstub...

Le petit mot du maire

Tous mes remerciements aux enseignants qui avec leurs élèves se sont investis intensément dans cette expérience unique où l'art vocal, musical et théâtral a su enrichir chaque acteur de ce grand spectacle, écrit et mis en scène par Patrice ZOLT et Hervé KIEFFER.

Le Péricolaire

Le projet éducatif de l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin place les accueils périscolaires et de loisirs au cœur d'une **dynamique éducative riche** qui se décline au travers des projets pédagogiques propres à chaque structure.

L'enjeu à la fois pour la collectivité et pour l'association est de faire vivre ces perspectives au quotidien dans les structures d'accueil. Les orientations éducatives doivent être porteuses de sens pour les enfants et les familles sur un territoire. C'est pourquoi les équipes des accueils périscolaires s'engagent chaque année avec créativité et énergie dans des projets d'animation forts.

Sur un même territoire, il semble opportun de s'attacher à développer les échanges et les synergies entre les équipes des différentes structures pour une plus grande cohérence de l'action éducative. Les objectifs sont les suivants :

- développer une dynamique commune,
- associer les familles,
- créer des partenariats locaux.

Le pays de Hanau, au sein duquel notre association est gestionnaire des accueils périscolaires est **un exemple de territoire** sur lequel une **véritable valeur ajoutée éducative** est mise en œuvre par les équipes d'animation. Chaque année, les structures se mobilisent autour d'un **thème commun pour décliner des actions pédagogiques** et associer les familles et les partenaires locaux.

Pour l'année scolaire 2015/2016, le thème fut **Lez'Arts...Toute une histoire**. Tout au long de l'année scolaire les enfants ont ainsi pu faire de la sculpture, de l'architecture, travailler l'art visuel, le cinéma, le chant, la danse, la poésie, réaliser leur propre défilé de mode avec des matériaux recyclés, mais aussi s'épanouir à travers les différents ateliers culinaires et la photographie.



C'est le 14 mai dernier que tous les enfants ont présenté un grand spectacle et exposé leurs œuvres à la salle des fêtes de Dossenheim/Zinsel.

Le thème pour l'année à venir est : **Mise au Vert**.



La Bibliothèque



La **bibliothèque municipale** est une bibliothèque publique, elle vous accueille pour la consultation sur place et pour le prêt de livres, de magazines, de documents sonores ou vidéo.

« **Des mots en accordéon** », le 3 juin 2016, l'équipe de la bibliothèque a organisé une soirée littéraire et musicale avec l'écrivain Laurent BAYARD et l'accordéoniste Jeanine KREISS.



Aujourd'hui, 620 000 livres, CD et DVD sont à votre disposition. En effet, vous pouvez consulter directement et depuis chez vous le catalogue de la bibliothèque départementale du Bas-Rhin.

En un clic, vous choisissez, vous réservez et vos documents sont livrés directement à la bibliothèque d'Obermodern-Zutzendorf.

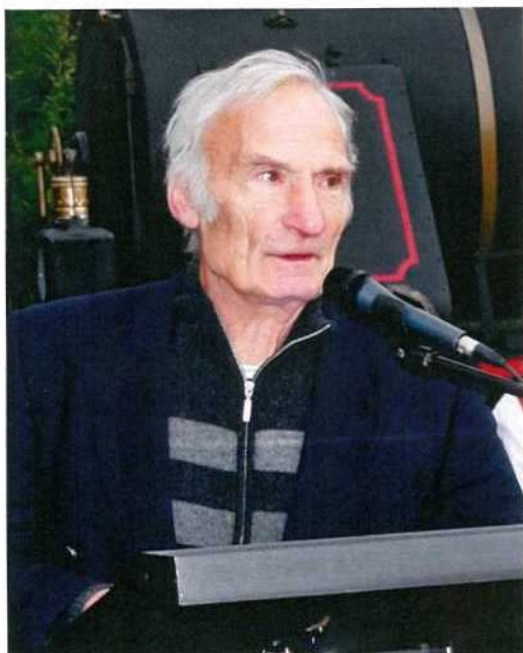
Inscrivez-vous sur le site : www.bas-rhin.fr/bibliotheque et venez nous rencontrer dans nos locaux où nous serons ravis de vous accueillir.

Si vous aussi vous avez envie de transmettre le plaisir de lire et si vous désirez faire partie de l'équipe des bénévoles n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	: 16h00 à 18h00
Mardi	: 19h00 à 20h00
Mercredi	: 13h30 à 15h30
Jeudi	: FERME
Vendredi	: 19h00 à 20h00
Samedi	: 10h00 à 12h00

L'ELAV



L'ELAV a vécu cette année la plus triste et la plus belle période de son existence. Bénévole de qualité, Gérard LALLEMENT s'est éteint le 9 novembre dernier, un mois après le baptême de la locomotive à vapeur où il a tenu une belle allocution sur le bénévolat.

Homme d'une grande bonté, passionné sans limite, poète à l'imagination débordante, parfois « envahissant », mais aimé de tous, Gérard manque à tous ses collègues.

Ils le garderont toujours avec eux au sein de l'ELAV.

Mais l'aventure doit continuer, la locomotive grandeur nature tant attendue est maintenant sur les rails devant l'ELAV et a été baptisée le 9 octobre 2016. Les bénévoles lui ont donné un nom de garçon en l'appelant « Hans » en reconnaissance au principal artisan de sa reconstitution, Jean SCHOLLER, autre bénévole passionné. Cette acquisition de taille est la pièce qui manquait au puzzle dont rêvait Robert FRAULI, le père fondateur de cette belle histoire qu'est l'ELAV.



Horaires d'ouverture : mercredi, jeudi et dimanche de 14H à 17H
Renseignements au 03.88.90.18.04 ou 03.88.90.82.51



Qu'est-ce que le PLUi?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document d'urbanisme qui traduit une vision globale d'aménagement et d'organisation du territoire de la Communauté de Communes. Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Hanau (CCPH) a décidé, lors de sa réunion du 29 octobre 2015, d'engager l'élaboration d'un PLU intercommunal pour couvrir l'ensemble des 19 communes et remplacer d'ici 2020 l'ensemble des documents d'urbanisme communaux en vigueur (PLU, POS, carte communale).

« *Réfléchir ensemble au développement de notre territoire* »

Pourquoi un nouveau document d'urbanisme à l'échelle intercommunale ?

Il s'agit d'intégrer les évolutions de la réglementation, de réfléchir ensemble à l'évolution du territoire et le PLUi doit prendre en compte un cadre supra-communal.

Le contenu du PLUi

- document explicatif (rapport de présentation)
- document politique - Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- document informatif (servitudes d'utilité publique, les caractéristiques des réseaux eau potable et assainissement)
- document réglementaire (plan de zonage, règlement particulier, orientations d'aménagement)

Le PLUi et la concertation

- prescription du PLUi (séance du Conseil Communautaire du 29 octobre 2015)
- concertation (les habitants peuvent exprimer leurs attentes, questions, remarques)
- arrêt du PLUi (bilan de concertation)
- enquête publique (rencontre des habitants avec le commissaire enquêteur)
- approbation du PLUi (après analyse et prise en compte des avis, le PLUi servira de référence à l'instruction des permis de construire)

Les acteurs du PLUi

- le conseil communautaire de la CCPH → décision
- les conseils municipaux → collaboration
- l'assistant à maîtrise d'ouvrage → conseil assistance
- les bureaux d'études → analyse proposition
- la population → concertation : questions, remarques
- les personnes publiques associées → avis contrôle

Calendrier

- diagnostic → mars à juin 2016
- PADD → septembre 2016 à janvier 2017
- phase réglementaire → 2017 – mi 2018
- dossier de PLUi → 2^e semestre 2018
- procédure → 2019

Fusion des Communautés de Communes



La fusion des Communautés de Communes du Pays de Hanau (17 425 hab. et 170.27 km²) et du Pays de La Petite-Pierre (9 797 hab. et 188.29 km²) sera officielle le 1^{er} janvier 2017.

La loi NOTRÉ portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République l'impose et nous devons l'appliquer.

Les élections pour la nouvelle gouvernance se dérouleront le 9 janvier 2017. Cette fusion regroupera 38 communes sur un territoire de 358.56 km² avec près de 28 000 habitants.

L'exécutif élu aura la lourde tâche jusqu'à la fin du mandat de mars 2020 de préparer le projet de ce territoire et les actions qui y seront inscrites pour une mise en œuvre à court, moyen et long terme.

Ce projet devra s'appuyer sur un pacte fiscal et financier de solidarité et devra être construit avec l'ensemble des élus communautaires et municipaux avec 7 compétences obligatoires et 9 compétences optionnelles.

Compétences obligatoires actuelles

- aménagement de l'espace
- développement économique

Compétences obligatoires complémentaires

- promotion du tourisme dont la création d'offices du tourisme (au sein du groupe de compétence « développement économique ») → 1^{er} janvier 2017
- collecte et traitement des déchets → 1^{er} janvier 2017
- accueil des gens du voyage → 1^{er} janvier 2017
- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) → 1^{er} janvier 2018
- EAU et assainissement → 1^{er} janvier 2020

Toute cette démarche doit s'inscrire dans une volonté de faire de la nouvelle Communauté de Communes un espace de solidarité entre les communes membres, de bien-être pour ses habitants et de créer les conditions propices au développement de ce territoire avec les enjeux démographiques, économiques et environnementaux en conséquence.

Chasse Piégeage – Nuisibles Protégés

En Alsace – Moselle, le droit local prévoit l'administration du droit de chasse pour le compte des propriétaires fonciers par la commune.



La commune d'Obermodern-Zutzendorf compte ainsi 3 lots de chasse. Le dernier renouvellement des baux de chasse a eu lieu en 2015.

Forêt et faune sauvage

L'équilibre faune - flore occupe les médias et oppose forestiers et chasseurs depuis un certain temps. En effet, une forêt c'est plus que des arbres et arbustes : c'est un subtil équilibre d'espèces végétales et animales et pour certaines le dernier refuge dans nos campagnes profondément modifiées par les activités humaines. De la chasse cueillette qui pouvait encore exister il y a quelques décennies, les activités cynégétiques sont aujourd'hui étroitement encadrées. Les chasseurs sont tenus de réaliser un prélèvement minimum chez les cervidés (chevreuils, cerfs et daims dans le Bas-Rhin), de réduire les dégâts aux cultures (notamment pour les sangliers) et indemnisent les exploitants.

Pour cela, des chasses collectives sont nécessaires pour réduire les populations.

Pratiquées essentiellement en automne et en hiver, les dates de ces chasses collectives font l'objet d'une déclaration en mairie et une signalisation est mise en place sur les chemins. Pour votre sécurité, respectez ces panneaux.

Pour la biodiversité de la « nature ordinaire ».

En complément des « réserves naturelles » et espaces protégés institutionnels, les chasseurs du Bas-Rhin par le biais d'une contribution financière volontaire participent à la préservation de la biodiversité en se portant acquéreurs de parcelles intéressantes pour la préservation des espèces.

Sur le ban communal d'Obermodern-Zutzendorf, plusieurs parcelles ont été acquises et mises en valeur pour la biodiversité.

La régulation des espèces prédatrices et déprédatrices

La régulation des prédateurs est une nécessité primordiale pour préserver une certaine biodiversité dans nos campagnes, dans les zones périurbaines et même urbaines. Les piégeurs agréés et les gardes-chasse du Bas-Rhin y jouent un rôle important, dans le respect d'une réglementation stricte de cette activité d'intérêt général. Ces mêmes piégeurs agréés sont aussi très souvent sollicités pour intervenir chez les particuliers, les agriculteurs et aviculteurs pour y capturer les fouines, renards, ragondins, corbeaux freux, pies et autres.

La fouine, une proche cousine de la martre.

La fouine est une espèce nocturne. Ses gîtes servent de lieux de repos diurne, de reproduction, d'élevage des jeunes et même de lieu de stockage de nourriture. Trois critères permettent de distinguer la fouine de la martre. Le pelage



est brun-gris chez la fouine avec des poils clairsemés laissant apparaître un duvet épais (bourre) plus clair. Chez la martre, le pelage est franchement brun. La bavette, large tache située au niveau du cou, est blanche et se prolonge sur les avant-bras chez la fouine tandis qu'elle est jaune orangée et ne se prolonge pas sur les avant-bras chez la martre.

Dans les maisons, la possibilité de remédier aux problèmes causés par la fouine dépend beaucoup



de l'accessibilité aux combles. Certains cas peuvent être résolus par repérage et obturation des

passages empruntés par la fouine. Lorsqu'il n'est pas possible d'empêcher son intrusion, le seul moyen de faire cesser les nuisances consiste à éliminer le (ou les) individu(s) responsable(s), le plus souvent par piégeage.

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site des piégeurs : <http://www.piegeurs67.fr/>

KOMETRIB

Livret d'accueil des licenciés Saison 2016 – 2017



KOMETRIB Section Jeunes

FC KINDWILLER – FC OBERMODERN – US ETTENDORF
FC RINGENDORF – US IMBSHEIM – US BOUXWILLER.

L'aventure KOMETRIB a débuté il y a cinq saisons déjà, depuis le partenariat sportif engagé en U15 et en U18. C'est fort de cette expérience et après quelques réussites que nous avons décidé de nous unir totalement en 2016.

Nous avons alors comparé nos fonctionnements respectifs pour n'en garder que le meilleur.

Ce rapprochement unique est un nouveau projet, avec un encadrement technique mutualisé et dirigé vers la formation.

Des U7 aux U18, en passant par la consolidation du pôle féminin, nous souhaitons pouvoir offrir le choix à nos jeunes licenciés. Celui de la performance ou du loisir, à chacun d'avancer à son rythme en trouvant sa place au sein du club.

Le football doit rester un sport, une discipline populaire, où on apprend aussi à grandir et il n'y a pas que l'aspect sportif. KOMETRIB, ce sont aussi des femmes et des hommes, des bénévoles qui s'engagent pour transmettre de la qualité aux enfants et aux jeunes.

Ce nouveau chapitre, nous l'écrivons ensemble sur et hors du terrain, les coups de main seront les bienvenus, en tout cas il va y avoir du sport !



Ping-Pong

Voilà maintenant 39 ans que le Club Pongiste de Zutzendorf a vu le jour. L'activité « ping-pong » a

démarré dans un grenier sur une table improvisée, deux tréteaux et une simple planche de bois. Il a très vite fallu trouver un local. C'est ainsi que l'équipe a intégré la salle des pompiers et que fut créé le Club

Pongiste de Zutzendorf le 05/08/1977 dont le premier Président et fondateur fut M. Roland WAELDIN. L'objectif du club « la pratique de l'éducation physique et des sports pour tous ».

Le CPZ s'est affilié à la FSGT et après une saison de matchs amicaux s'est lancé dans le grand bain de la compétition. Grâce au dynamisme des élus locaux et la création de nouveaux

lotissements, mais aussi grâce à aident l'association, le club a pu élémentaire de Zutzendorf a permis ayant intégré la salle polyvalente

En 2009 la commune entreprit de d'un parquet sportif, créer un local de rangement, d'une douche. Aujourd'hui, le club, Zutzendorf, ce sont 58 membres le deuxième plus grand club du

2014, l'association fut honorée et se vit remettre le Trophée des sports par le Conseil Général, récompensant le club pour son travail fourni au niveau des jeunes et pour les résultats sportifs.

La saison passée, le club s'est distingué par ses résultats sportifs tant en championnat par équipe, avec 5 titres régionaux en jeunes, vétérans et mixtes, qu'au niveau

des épreuves individuelles. La grande satisfaction venant de nos jeunes qui se sont illustrés lors des différentes épreuves, sur le secteur nord, au niveau

départemental, régional mais surtout fédéral où nos compétiteurs, parents et

accompagnateurs auront défendu les couleurs du Club Pongiste d'Obermodern-Zutzendorf avec brio. C'est à Dettwiller que s'est déroulée

la compétition, pas moins de 7 titres de champion de France, et 18 podiums sur les 25

possibles nous sont revenus. Bravo à eux !



La devise de l'association « la réussite de notre club n'est pas due qu'aux joueurs de haut niveau, mais aussi, et surtout, au fait que chacun ait sa place, sa chance au Club Pongiste d'Obermodern-Zutzendorf que nous sommes restés et serons toujours le petit club de village où règne une ambiance, parfois même un peu folle, où chacun s'y retrouve et dont la devise principale est le ping pour tous, quel que soit le niveau » elle reflète bien l'état d'esprit qui règne au sein de l'association et qui devra perdurer encore bien longtemps pour que le club continue de rester cette association dont le dynamisme est reconnu bien au-delà de notre petit secteur.



Informations Utiles :

Les entrainements du club ont lieu à Zutzendorf à la salle polyvalente, 6 rue Hanau-Lichtenberg, les mardis soirs de 19h à 20h pour les plus jeunes et de 20h à 23h pour les autres membres.

Les membres du Comité du CPOZ

Détente

Présidents de la République Française.

Qui a gouverné quand ?



1947-1954

Paul Doumer



1913-1920

Alexandre Millerand



1887-1894



1899-1906

Raymond Poincaré

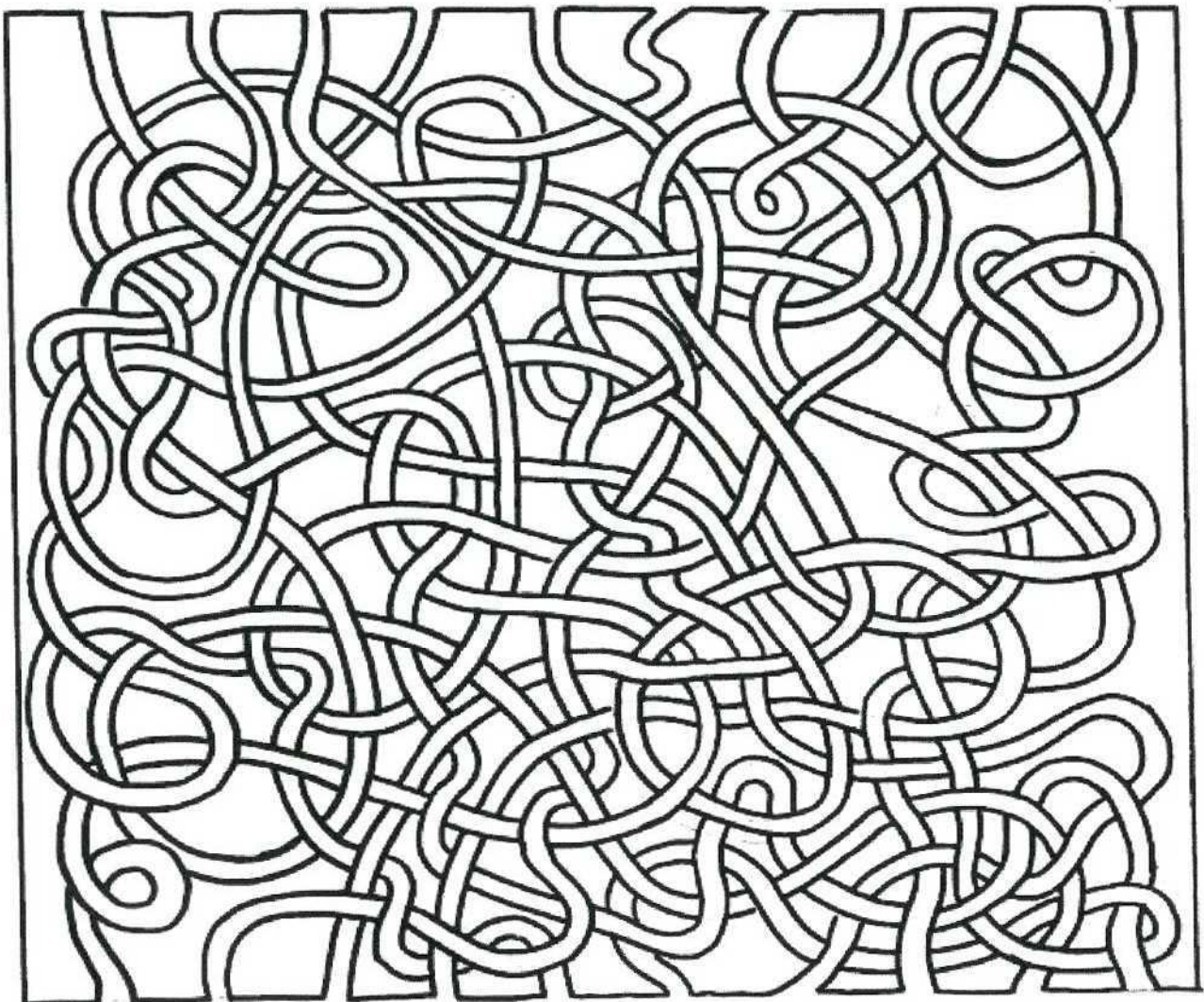


1906-1913

Félix Faure



1954-1959



1931-1932

Sadi Carnot



1894-1895

Vincent Auriol

Jean Casimir Perier

René Coty

Armand Fallières



1920-1924



1931-1932

Emile Loubet

Les Associations

Amicale des Aînés

Alfred MORITZ
2 rue du Moulin
OBERMODERN
Tél: 03.88.90.80.72

Amicale des Sapeurs Pompiers Obermodern

Jean-Yves RIEHL
11 rue de la Moder
OBERMODERN
Tél : 03.88.90.86.03

Amicale des Sapeurs Pompiers Zutzendorf

Georges REINHARDT
20 rue des Vignes
ZUTZENDORF
Tél : 03.88.90.86.56

AAPPMA (pêche)

Rémy REUTENAUER
8 rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.83.84

Arboriculture Fruitière

Paul SCHINI
55 rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.82.93

Chorale

Alfred SCHMITT
1 rue des Vosges
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.83.42

Club Edelweiss

Henri BUB
40 rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.81.51

Club Pongiste

Eric DORN
13 rue Principale
ZOEBERSDORF
Tél: 03.88.70.96.07

Wiosna

Bernard SMIALEK
13 Rue des Vignes
ZUTZENDORF
Tél : 06.82.84.07.23

FCO – Séniors

Michel FUCHS
12 rue des Poiriers
INGWILLER
Tél : 03.88.89.61.55

KOMETRIB

Patrick SCHNEIDER
7 rue de l'Ecluse
OBERMODERN
Tél : 06.26.74.39.35

Groupe Folklorique

Jacky FORRLER
43 rue de la Moder
OBERMODERN
Tél : 06.83.10.09.85

Liberty Club

Astride BOESINGER
27 rue des Vignes
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.81.43

Liberty Club - montagne

Thierry SCHINI
33 rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.87.61

Tennis Club

Jean-Jacques BALTZER
4 impasse des Sources
OBERMODERN
Tél: 03.88.90.82.29



Le Calendrier des Manifestations 2017

JANVIER

dimanche	08/01/2017	FCO	Tournoi de Belote
dimanche	15/01/2017	Commune OZ	Fête des Séniors
dimanche	22/01/2017	FCO	Déjeuner dansant
dimanche	29/01/2017	FCO	Loto

MARS

samedi	11/03/2017	KOMETRIB	Moules Frites
--------	------------	----------	---------------

AVRIL

dimanche	02/04/2017	WIOSNA	Repas dansant
samedi	22/04/2017	FCO	Loto

MAI

lundi	01/05/2017	Amicale Pompiers Obermodern	Sortie pédestre Ban Obermodern
dimanche	07/05/2017	Groupe Folklorique	Déjeuner Asperges
lundi	08/05/2017	Commune OZ	Commémoration
mercredi	24/05/2017	Club Pongiste Zutzendorf	Tournoi Annuel
jeudi	25/05/2017		
vendredi	26/05/2017		

JUIN

samedi	03/06/2017	KOMETRIB	Tournoi Jeunes
dimanche	04/06/2017		
samedi	10/06/2017	AAPPPMA	Sanglier à la broche
dimanche	25/06/2017	TCOZ	Tournoi annuel

JUILLET

dimanche	02/07/2017	Groupe Folklorique	Fête Folklorique
jeudi	13/07/2017	Amicale Pompiers Zutzendorf	Cérémonie commémorative et soirée tartes flambées

AOUT

vendredi	04/08/2017	FCO	Journées Sportives
samedi	05/08/2017		
dimanche	06/08/2017		
dimanche	20/08/2017	Amicale Pompiers Zutzendorf	Messti Zutzendorf
lundi	21/08/2017	AAPPMA	Messti Zutzendorf

SEPTEMBRE

dimanche	24/09/2017	ASCOZ	Messti Obermodern
----------	------------	-------	-------------------

OCTOBRE

samedi	21/10/2017	Groupe Folklorique	Spectacle
dimanche	29/10/2017	Amicale Pompiers Zutzendorf	Déjeuner dansant

NOVEMBRE

dimanche	19/11/2017	WIOSNA	Repas dansant
----------	------------	--------	---------------



OBERMODERN-ZITZENDORF

